

Quand la culture s'invite dans des conflits sociaux : une innovation des années 1970. Et aujourd'hui ?

par Ludo Bettens

Dans son étude « Des occupations d'usine à la médiatisation culturelle »¹, l'IHOES s'est penché sur les conflits sociaux qui ont secoué la région liégeoise au cours de la décennie des lendemains de Mai 1968. L'article met en évidence un double renouvellement de la conflictualité, caractérisé d'abord par l'émergence de formes inédites de luttes sociales (occupations d'usine, autogestions, séquestrations de patrons et même grèves de la faim) et ensuite par le recours fréquent, dans ce cadre, à des pratiques culturelles (chants, spectacles théâtraux, créations audiovisuelles). Quarante ans plus tard, alors que la Belgique est à nouveau confrontée à une crise économique aiguë, il nous a semblé intéressant de nous interroger sur la conflictualité d'aujourd'hui et de tenter de répondre à deux questions : les luttes sociales témoignent-elles d'un renouvellement du registre d'action ? La création artistique est-elle encore mise à contribution dans le cadre de conflits sociaux ? Les premiers résultats livrés ici sont issus d'une recherche encore fort parcellaire et ne peuvent prétendre à l'exhaustivité. Au travers de quelques cas récents, nous visons à mettre en relief certaines constantes et à faire apparaître les évolutions les plus marquantes tout en livrant quelques hypothèses d'explication.

Typologie des mouvements sociaux dans les années 1970

Pour mieux percevoir les changements opérés, il convient de se replonger un instant au lendemain de Mai 1968, quand la Belgique connaît pendant une longue décennie une augmentation importante des conflits sociaux.² Tout au long de la période, une part non négligeable des grèves soutiennent des revendications principalement salariales³ (prolongeant ainsi un phénomène observé au cours des années d'expansion économique des *Golden sixties*). À partir de la crise économique qui suit le choc pétrolier de 1973, les questions d'emploi prennent progressivement une place de plus en plus grande au sein des motifs de conflits, jusqu'à devenir le mobile de près d'un conflit sur trois à la fin des années 1970. Si l'on y ajoute la question de la diminution de la durée du temps de travail, souvent évoquée comme un moyen de lutter contre le chômage, le pourcentage atteint même les 40 % en 1978 !

Apparition de nouvelles formes de lutte

L'une des caractéristiques principales de ces mouvements sociaux est l'émergence d'une nouvelle typologie de conflits. Dans le prolongement de Mai 68, les moyens de pression des travailleurs sur le patronat prennent de nouvelles formes, plus radicales et jusqu'alors peu en usage en Belgique : séquestrations⁴, actes de sabotage, déprédations de machines ou de locaux⁵, grèves de la faim⁶, actions spectaculaires⁷ et occupations d'usine. Ces conflits « atypiques » constituent un phénomène non négligeable puisque pour la seule province de Liège, nous en avons recensé pas moins de 152 entre 1968 et 1983. Parmi eux, l'occupation d'usine est de loin la pratique « atypique » la plus fréquemment utilisée⁸. Elle réapparaît en Belgique⁹ lors du conflit Germain-Anglo en 1967. Associée souvent aux conflits d'ordre défensif¹⁰, elle

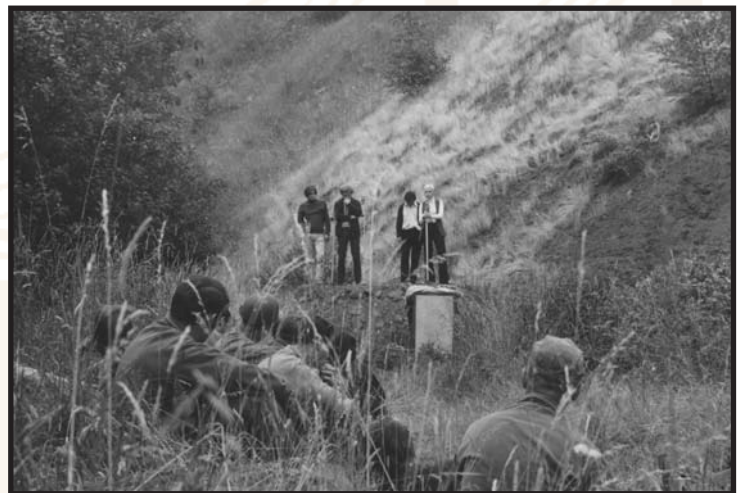
sert généralement à empêcher la fermeture de l'entreprise et se prolonge dans certains cas par une pratique auto-gestionnaire. À cet égard, l'expérience menée par les travailleurs de l'usine de montres Lip, à Besançon en 1973, fait figure de modèle mythique. Rapidement, elle fait des émules auprès des travailleurs belges en lutte et entraîne des occupations accompagnées d'autoproduction. Parmi les plus célèbres figurent Daphica-Ere (Tournai, 1974), l'entreprise de nettoyage Le Balai libéré (Louvain-la-Neuve, 1975), les Sources de Thil (Sart-Dames-Aveline, 1975), les cristalleries du Val-Saint-Lambert (1975), les Sablières Marchand (Wauthier-Braine, 1976), les Fonderies Mangé (Embourg, 1976-1977), les Capsuleries de Chaudfontaine (1977) ou l'usine de jeans Salik (Quaregnon, 1978)¹¹. Néanmoins, il ne faudrait pas réduire l'occupation d'usine à ces seuls cas de conflits défensifs. Elles revêtent aussi régulièrement un côté offensif visant à l'obtention d'augmentations salariales ou d'amélioration des conditions de travail. C'est le cas notamment chez Michelin (juin 1970), à Glaverbel (1973), à Splintex Gilly (mars 1976) ou à VHR Jumet (1977). En Province de Liège, entre 1968-1983, plus d'un quart des occupations relevées entrent dans cette catégorie.

Une présence culturelle inédite

Atypiques par rapport aux époques antérieures, les conflits le sont aussi par leur connexion avec la culture. Dans la foulée de Mai 68, le monde ouvrier exerce sur les intellectuels engagés une fascination certaine qui pousse nombre d'entre eux à faire le choix de travailler en usine. Dans le même esprit, une série d'artistes prennent l'initiative d'aller à la rencontre de la classe ouvrière. À cet égard, il convient de mentionner le rôle de pionniers joué par le Théâtre de la Communauté de Seraing et par le Groupement d'Action musicale (GAM). Dès 1969, le premier présente de courts spectacles de « théâtre-tract » lors des pauses des ouvriers, aux abords des usines de la région liégeoise. Plusieurs autres troupes (Théâtre des Rues, Atelier du Zoning...) adopteront la même démarche et créeront des sketches ou des spectacles avec des travailleurs en grève (chez Farah, Salik, Siemens-Baudour...). Sur le plan musical, le GAM est créé au début des années 1970 par deux jeunes enseignants bruxellois, Michel Gilbert et Jacqueline Rosenfeld. Il entend « mettre la lutte de classes dans la chanson et la chanson dans la lutte de classes ». Ce souhait s'incarne dans un premier disque de chansons de lutte, réalisé en collaboration avec les travailleurs en grève des Grès de Bouffioulx en 1974. D'autres groupes musicaux, tels Expression ou Cigal, suivront l'exemple du GAM, entraînant la production de nombreuses chansons (Sherwood Medical, le Balai Libéré, Martin-Frère...) et



Usine occupée pendant les grèves de 1970.
(Coll. Galand.)



L'une des expériences de théâtre-tract menée par le Théâtre de la Communauté à Sclessin devant les ouvriers de chez Marichal Ketin (vers 1969).
(Coll. Marie-Jeanne Bourguignon.)

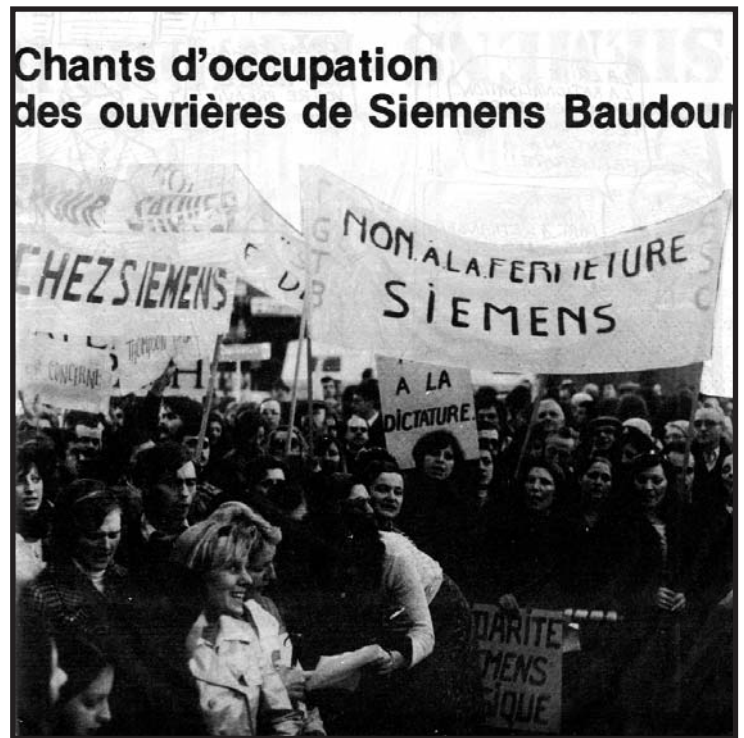
de disques de lutte (au sein d'usines telles : Siemens-Baudour, Glaverbel, Fonderies Mangé et Capsuleries de Chaudfontaine...). Cette participation active des travailleurs à la création artistique est particulièrement intéressante en ce qu'elle les rend eux-mêmes « porteurs de culture ». Dans plusieurs cas, ces collaborations ont débouché sur la création de groupes musicaux ou théâtraux autonomes qui ont, à leur tour, participé à de nombreuses manifestations de solidarité avec d'autres entreprises en lutte. Les cas les plus emblématiques sont sans doute ceux des Fonderies Mangé, des Capsuleries de Chaudfontaine et de Siemens-Baudour. La plupart n'ont cependant pas survécu longtemps au conflit dont ils émanaient.

À partir du milieu des années 1970, il devient de plus en plus courant d'associer pratique culturelle et lutte sociale. D'innombrables activités inattendues viennent soutenir les revendications des travailleurs : les chansons de lutte et pièces de théâtre, mais également des ciné-clubs, documentaires filmés, expositions, concerts de solidarité...¹² Les occupations d'usines se prêtent particulièrement bien à ces rencontres entre le monde du travail et celui de la culture. La plupart des

occupations s'installent en effet dans la durée et offrent aux artistes un lieu idéal pour rencontrer, dans leur cadre habituel, des travailleurs enfin dégagés des lois contraignantes du travail (horaires, cadences...). Ces activités culturelles regroupent cependant des réalités fort différentes selon qu'elles soient menées par des artistes à destination des travailleurs ou mises en place par les grévistes eux-mêmes ; selon qu'elles soient envisagées dans un but de distraction passive ou au contraire qu'elles participent à la lutte. Néanmoins, elles témoignent toutes d'un engagement des artistes dans les mouvements sociaux et constituent un extraordinaire vecteur de médiatisation des conflits. Une dimension dont ont su tirer profit des entreprises en lutte telles Siemens-Baudour, Farah, Salik, Glaverbel Gilly, les Capsuleries de Chaudfontaine et surtout les Fonderies Mangé et le Val-Saint-Lambert qui se sont livrés à de véritables campagnes médiatiques¹³.

Conscients du rôle de la culture comme nouveau vecteur de revendications, les syndicats vont y faire appel notamment dans le cadre de la formation des délégués, à partir de la fin des années 1970. En 1977 est créé, en région liégeoise, le théâtre des jeunes CSC (rebaptisé ensuite Compagnie du Réfectoire). Émanation d'un atelier-théâtre mené par le Théâtre de la Communauté, cette troupe monte des spectacles (*La Crise des richards*, *Le Chiffon rouge*) destinés à être présentés non seulement lors d'événements organisés par le syndicat, mais aussi dans les entreprises en lutte. À la même époque, le Centre d'animation théâtrale et d'expression française (CATEF) offre aux délégués syndicaux de la CSC et de la FGTB des formations à l'expression orale via des techniques théâtrales. De la même manière, la FGTB chargera l'artiste Gibbon, membre des Ateliers populaires et auteur de nombreuses affiches militantes, d'animer un atelier créatif visant à sensibiliser les délégués à l'expression graphique.

Au terme de cette évocation des conflits des années 1970, on constate que des ponts ont été jetés entre deux mondes jusqu'alors assez cloisonnés. Cette collaboration a permis d'engranger quelques résultats notoires, ouvrant le champ à un nouveau type d'actions de lutte. Néanmoins, les rapports ne sont pas dénués d'ambiguïté de part et d'autre. L'intrusion de l'art et de la culture dans les entreprises suscite parfois l'incompréhension de la classe ouvrière. Celle-ci reste par ailleurs méfiante face à ces intellectuels solidaires qui « volent à son secours » mais restent étrangers à ses réalités et chez qui elle croit déceler parfois un brin de condescendance. Les artistes eux-mêmes adoptent des attitudes fort contrastées : les uns prêtent aux travailleurs une aura empreinte d'un certain romantisme et s'enthousiasment un peu naïvement pour la lutte aux côtés des « camarades » ; d'autres au contraire, refusent de sacraliser la classe ouvrière et restent vigilants à ne pas se laisser instrumentaliser par elle. Quant à la hiérarchie syndicale, elle oscille entre deux attitudes contradictoires. Méfiante envers ces « Prométhée modernes » qui, avec la création artistique, livrent à la base les armes susceptibles d'entraîner la remise en question de ses structures, elles n'hésitent cependant pas à y faire appel pour médiatiser les conflits.



Pochette d'un disque de chants de lutte vendu en soutien aux travailleuses en grève au sein de l'usine Siemens-Baudour et réalisé avec le GAM. (Coll. IHOES.)

Aujourd'hui, quarante ans plus tard, quelles traces ces rencontres ont-elles laissées ? À première vue, les conflits atypiques ne sont plus la norme et la culture semble avoir déserté le terrain des luttes. Une analyse plus en détail permet néanmoins de nuancer ce constat abrupt. Il convient dans un premier temps de se livrer à un examen rapide des luttes sociales d'aujourd'hui et de mettre en évidence ce qui les différencie des grèves des *Seventies*.

Quelques réflexions sur la conflictualité d'aujourd'hui

Recul du nombre de jours de grèves

Dans deux articles récents¹⁴, Kurt Vandaele signale que la Belgique, comme d'autres pays à haut taux de syndicalisation (tels le Danemark, la Finlande et la Suède), demeure dans le classement de tête européen en termes de volume de grèves. Si la fréquence des conflits a augmenté de manière importante depuis la fin des années 1980¹⁵, on constate par contre que dans les années 2000, le nombre de jours de grèves est en baisse par rapport à la décennie précédente. La comparaison avec les années 1970¹⁶, réputées pour leur forte conflictualité, montre que le nombre annuel moyen de jours de grève est dans les années 2000 divisé par trois¹⁷ et qu'il est historiquement bas dans le secteur privé. Cette situation peut s'expliquer de diverses manières.

Tout d'abord, le recul du nombre de jours de grèves doit être mis en parallèle avec la tertiarisation croissante du monde du travail, le secteur des services étant plutôt caractérisé par des conflits de courte durée. La crise de l'industrie wallonne, accélérée par le choc pétrolier de 1973, a entraîné une diminution progressive du secteur secondaire au profit de celui des services. Phénomène qui dépasse d'ailleurs largement « les frontières » de la Wallonie. La conflictualité s'en trouve modifiée. En effet, bien que l'industrie soit toujours le cadre de plus de la moitié des jours de grèves¹⁸, on relève le poids de plus en plus marqué des services, du secteur non marchand et des secteurs publics en matière de mouvements sociaux. De manière générale, la conflictualité de ces dernières années est caractérisée, d'une part, par un nombre restreint de grèves de longue durée menées par un nombre important d'ouvriers (dans le secteur industriel), et d'autre part, par de nombreux mouvements de courte durée conduits par un nombre restreint d'employés du secteur tertiaire (administration, enseignement, soins de santé). Avec pour conséquence des grèves généralement brèves d'un ou de deux jours, voire une semaine.

Un second élément est relatif à l'évolution depuis les années 1970 de la concertation sociale vers un modèle de plus en plus cadencé¹⁹. Le système mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale repose sur la volonté de paix sociale partagée par le patronat et les organisations syndicales. Il vise à encadrer la gestion des conflits surgissant entre ces deux partenaires sociaux et se traduit notamment dans la loi du 5 décembre 1968 sur les conventions collectives de travail et les commissions paritaires. Le contexte de crise et de bouleversement socio-économiques qui fait suite aux Trente Glorieuses entraîne l'enrayement de la concertation sociale dont l'un des fondements est le partage des fruits de la croissance économique. S'ensuit la période de fortes tensions sociales évoquée au début de cet article. L'intervention récurrente de l'État, à partir du début des années 1980, permet d'assurer la pérennité du système en lui fixant un cadre précis via l'obligation de prendre en compte des variables telles la compétitivité ou la norme salariale²⁰. Par ailleurs, le gouvernement impose une obligation de résultat, faute de quoi, la décision lui revient. Organisations patronales et syndicales sont donc « invitées » à privilégier au maximum la concertation. L'épreuve de force syndicale n'intervient le plus souvent que dans les cas où la procédure de transaction a échoué²¹. Ainsi, les grandes actions de grèves constituent généralement des réactions au non-respect par un patronat (de plus en plus internationalisé) du cadre légal ou du système de concertation à la belge (comme ce fut le cas récemment à Opel Anvers ou chez Brink's). Il convient de noter par ailleurs que le recours à la concertation est souvent plébiscité par les travailleurs eux-mêmes qui, soumis à des contraintes financières (comme par exemple le remboursements de prêts), sont de moins en moins enclins à engager des conflits longs, susceptibles de grever trop fortement leur pouvoir d'achat.



Autocollant de solidarité conçu par Gibbon et vendu en soutien aux travailleurs en lutte des Fonderies Mangé (1976). (Coll. Enrique Suarez.)

Un troisième facteur important est la judiciarisation des conflits collectifs²². La reconnaissance de la liberté de grève en 1921 ne s'est pas accompagnée d'un encadrement juridique des conflits collectifs du travail. Ce *no man's land* juridique a encouragé de manière récurrente le patronat à faire intervenir la justice lors de mouvements sociaux. Si les forces de l'ordre sont régulièrement convoquées lors des grèves des années 1970 (notamment pour mettre fin à des occupations), c'est surtout à partir des années 1980 que le processus de judiciarisation des conflits s'est accentué²³. C'est pourtant en 1983 que le droit de grève a été reconnu explicitement avec l'approbation par la Belgique du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ONU) et confirmé, en 1990, par l'adhésion à la Charte sociale européenne. Ce droit n'a cependant pas fait l'objet d'une définition ou d'une réglementation, laissant le champ libre au patronat pour contester la légitimité de certains conflits et recourir aux interventions judiciaires en vue de les faire cesser via des procédures unilatérales de référé, des astreintes, ou encore, la réquisition de personnel. Ce fut récemment le cas lors des grèves chez Carrefour (2008) et Fiat IAC (2009). Malgré un accord conclu entre partenaires sociaux en 2002 en vue d'éviter l'usage de procédures judiciaires, la Belgique a récemment été pointée du doigt par le Comité européen des droits sociaux et par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies pour ses entraves à la Charte sociale européenne²⁴.

Le retour des conflits atypiques ?

Alors que la plupart des pays d'Europe (Belgique y compris) semblent avoir assisté à une nette diminution des conflits « atypiques » et des opérations spectaculaires dans le champ d'action sociale²⁵, la récente crise des *sub-primes* s'est accompagnée d'un retour à une conflictualité plus musclée²⁶. À cet égard, la France a été particulièrement marquée par une vague de séquestrations de « grands patrons » et de cadres (chez Sony France, Moulinex à Cormelles Le Royal, Scapa à Valence, Fnac, Caterpillar Grenoble) et de nombreuses actions d'éclat de la part de travailleurs telles : la pollution volontaire d'un affluent de la Meuse à l'acide sulfurique (usine chimique Cellatex à Givet), l'incendie d'une partie des bâtiments de l'entreprise de boulons Lenoir et Mernier (Bogny-sur-Meuse) ou la menace de faire sauter l'infrastructure de New Fabris (Châtellerault). Par ailleurs, on a assisté à une recrudescence des occupations de sites industriels en Italie (INNSE), en Angleterre (usines de construction d'automobiles Visteon et d'éoliennes Vestas), en Irlande (agences de voyage Thomas Cook). La Belgique n'a pas été en reste puisqu'elle a également été le théâtre d'occupations (Fiat-IAC, Royal Boch) et de séquestrations de membres de la direction par les travailleurs (Cartomills à Mettet, Cytec à Drogenbos). Comme nous l'avons constaté pour les années 1970, le recours à des luttes atypiques reste en général le fait de structures syndicales peu représentatives²⁷ ou de petites entreprises qui tentent, par une action à haut potentiel médiatique, de donner à leurs revendications une visibilité qu'une grève traditionnelle ne pourrait leur assurer.

Une culture toujours au service de la lutte ?

La mobilisation des artistes

Le cas de l'occupation de Royal Boch de février à mai 2009 a retenu notre attention. Ce conflit évoque à bien des égards les avatars des années 1970 : non seulement il prend la forme d'une occupation, mais il a abrité plusieurs activités culturelles, renouant ainsi avec une tradition qui semblait tombée en désuétude. Il est le fait d'un petit groupe de 49 travailleurs déterminés à tenter de maintenir en vie la faïencerie de La Louvière. Dès les premiers jours du conflit, des artistes du voisinage, Daniel Adam (de la troupe de théâtre-action La Compagnie Maritime) et la photographe Véronique Vercheval, intrigués par le panneau annonçant l'occupation, poussent la porte de l'entreprise et proposent leur soutien. C'est ainsi que deux spectacles sont montés qui font écho aux préoccupations des travailleurs de Boch. Le premier *Tu vas encore faire pleurer tout le monde* est le résultat d'un atelier-théâtre mené par La Compagnie Maritime²⁸ avec des jeunes, des pensionnés et des chômeurs de Couvin sur la débâcle de leur bassin industriel. Le second, *Ça ne changera rien! (...ou alors)* traite des élections.

Comme elle l'avait déjà fait lors des occupations des années 1970 et 1980, c'est armée de son appareil photo que Véronique Vercheval va à la rencontre des travailleurs, et surtout des travailleuses, majoritaires chez Boch. Les portraits qui en résultent sont tirés sur de grandes bâches et apposés sur les palissades qui entourent l'entreprise²⁹. Ils participent ainsi à la visibilité du conflit et contribuent à tisser des rapports avec la population et les passants qui s'identifient sans peine à cette série de visages dignes où se lit la fierté du travail et la détermination à sauver l'industrie qui a fait la réputation de leur ville. Sur suggestion des travailleurs, ces photos ont été regroupées dans un livre, *Usine occupée*, et accompagnées de textes signés par Daniel Adam³⁰. Par ailleurs, dans la plus pure tradition

des années 1970, une journée de solidarité a été organisée le 14 mars à l'initiative de Guy Dewier, journaliste à Antenne Centre. Elle a réuni des groupes de rock (Rock en Stock) et de musique carnavalesque, de nombreux artistes (Laidis Bidules, Max Atangana, Michel Mainil, Morais...), le dramaturge Jean Louvet et des représentants du théâtre wallon. Fait inhabituel dans un conflit social, la visite à Royal Boch de la ministre de la culture de la Communauté française, Fadila Laanan, prouve bien l'importante dimension culturelle du conflit. D'autres initiatives menées par ces grévistes rappellent les conflits d'antan : vente d'un tee-shirt « Solidarité – Royal Boch. Ensemble on est plus fort », actions de sensibilisation (distribution gratuite de bols aux alentours de l'usine) et ventes-brocantes d'anciens stocks, comme l'avait fait le Val Saint-Lambert 35 ans plus tôt.



Photographie illustrant la couverture de l'ouvrage : *Usine occupée : 46 portraits de travailleurs de Royal Boch*. Textes de Daniel Adam. Photographies de Véronique Vercheval, Liège, Éd. L'Image et l'Écrit, 2009.

Dans les années 1970, comme aujourd'hui, le théâtre constitue l'un des secteurs culturels les plus proches du monde des travailleurs. Cela s'explique notamment par la place importante, en région wallonne, du théâtre-action³¹. Celui-ci a pour vocation première d'aller à la rencontre des gens écartés par le système dominant et de leur donner la parole au travers de spectacles conçus par et/ou pour eux. C'est donc naturellement qu'il s'inscrit dans le champ des revendications. Outre la Compagnie maritime, plusieurs autres troupes de théâtre-action ont récemment trouvé leur inspiration dans les conflits sociaux. Ainsi, le spectacle *SVP Facteur* de la Compagnie Alvéole et la Compagnie Buissonnière entend faire prendre conscience de la désagrégation progressive des services publics pour cause de libéralisation. Si l'essentiel de la circulation de ce spectacle s'est déroulé dans le circuit traditionnel des centres culturels, quelques représentations ont néanmoins été organisées en collaboration avec les organisations syndicales (à Comines, Namur et Libramont).

La Compagnie liégeoise Pi 3,14 a proposé au cours des deux dernières années un spectacle théâtral en évolution constante (*Le Mensuel*) qui revisite périodiquement l'actualité sur le mode satirique. Les conflits sociaux étaient bien sûr régulièrement au programme et celui d'Inbev notamment qui début 2010 a inspiré plusieurs sketches et une chanson intitulée *Grève de la bière* !

Récemment présenté au Festival international de théâtre-action, *Cadeau d'entreprise*, le nouveau spectacle du Collectif 1984 prend la forme du *murga*³² pour dénoncer les restructurations d'entreprise réalisées sur le dos des travailleurs. Le Collectif prévoit de l'utiliser en soutien aux travailleurs lors de piquets de grève.

Il est intéressant de remarquer que, comme ce fut cas au début des années 1970, les diverses initiatives présentées ci-dessus émanent des artistes. Les délégations syndicales ne jouent pas ici un rôle moteur se contentant d'accueillir avec plus ou moins d'enthousiasme les activités mises en place.



Cadeau d'entreprise, Atelier Murga du Collectif 1984 (Bruxelles).

La culture : un instrument parmi d'autres de lutte syndicale

Il ne faut cependant pas en conclure hâtivement que les organisations syndicales auraient coupé le lien avec la création artistique. La culture est encore régulièrement mise à profit, mais elle semble ne représenter ni plus ni moins qu'un moyen de communication parmi d'autres. Des nouveaux modes d'expression ont été mis en place qui répondent aux pratiques actuelles. Dans un monde de l'image, priorité est donnée aux actions susceptibles de marquer les esprits³³, au visuel, et bien sûr, aux nouvelles techniques de l'information.

Les délégations syndicales (tant à la FGTB qu' à la CSC) ont très tôt compris l'impact de l'audiovisuel et lui ont octroyé une place de choix dans leurs stratégies de communication. Elle s'est entre autres manifestée dans les émissions qu'elles ont toutes deux produites dans le cadre des émissions concédées par la RTBF³⁴. Ces dernières traitent néanmoins davantage de thématiques générales (la sécurité sociale, la défense des services publics...) et n'entrent pas vraiment dans le cadre de notre recherche. Par ailleurs, leur programmation dans des créneaux horaires peu favorables en limite la portée.

Le développement de l'Internet³⁵, par la visibilité qu'il offre, a constitué pour les syndicats une opportunité formidable et a redonné un souffle nouveau à leur activité audiovisuelle. Ainsi, leurs sites proposent de courts clips de moins de 10 minutes relatifs à l'actualité syndicale (manifestations, prises de paroles de responsables) ou à certaines revendications (campagne Interim, par exemple)³⁶. Au sein de la FGTB, il faut souligner à cet égard le rôle important joué par les métallurgistes. La Form'action André Renard (FAR), la Fédération métallo de Liège et les Métallos Wallonie-Bruxelles ont en effet créé une cellule audiovisuelle chargée de suivre l'actualité syndicale. C'est dans ce cadre qu'ont notamment été réalisés *Carrefour dangereux*³⁷ et *À tout moment la rue*. Le premier a été tourné lors du récent conflit au sein du groupe de grande distribution. Proche dans l'esprit des courts métrages réalisés jadis par Canal Emploi dans les usines occupées, cette production s'en distingue par une différence essentielle : sa diffusion, sans commune mesure avec celle de l'ancienne télévision communautaire. Posté sur You Tube, *Carrefour dangereux* a été visionné par plus de neuf mille internautes en à peine quelques semaines ! Conçu comme un vidéo-tract, *À tout moment la rue* a été produit à l'occasion du deuxième congrès de la MWB-FGTB, en décembre 2010. Montage de morceaux choisis et de traces de lutte sur une bande son engagée du groupe rock français Eiffel (à qui il emprunte son titre), ce clip est un appel à intensifier le combat et à montrer la détermination des travailleurs³⁸. Il est signé par Frédéric Tihon, Yannick Bovy et Gérald Jamsin-Leclercq, la jeune équipe qui a récemment réalisé le documentaire *HF6*³⁹.

Produit par la FGTB, les métallos de Liège et la FAR, ce film est l'un des rares en Belgique à traiter d'un conflit social⁴⁰. Il suit le combat mené six mois durant par les travailleurs du haut-fourneau n° 6 à Seraing en vue d'obtenir du groupe Arcelor Mittal la relance de leur outil de travail. Sorti en salle au printemps 2008, peu après la reprise du haut-fourneau, *HF6* a connu une large diffusion en Wallonie et à Bruxelles, mais aussi à l'étranger (Festivals de Barjac et Lasalle en France). Récit d'une victoire syndicale, il a médiatisé la détermination des travailleurs liégeois et offert un message de fierté et d'espoir qui fut malheureusement de courte durée. À peine six mois plus tard (fin octobre 2008), le groupe Mittal décidait de mettre le HF6 en veille.

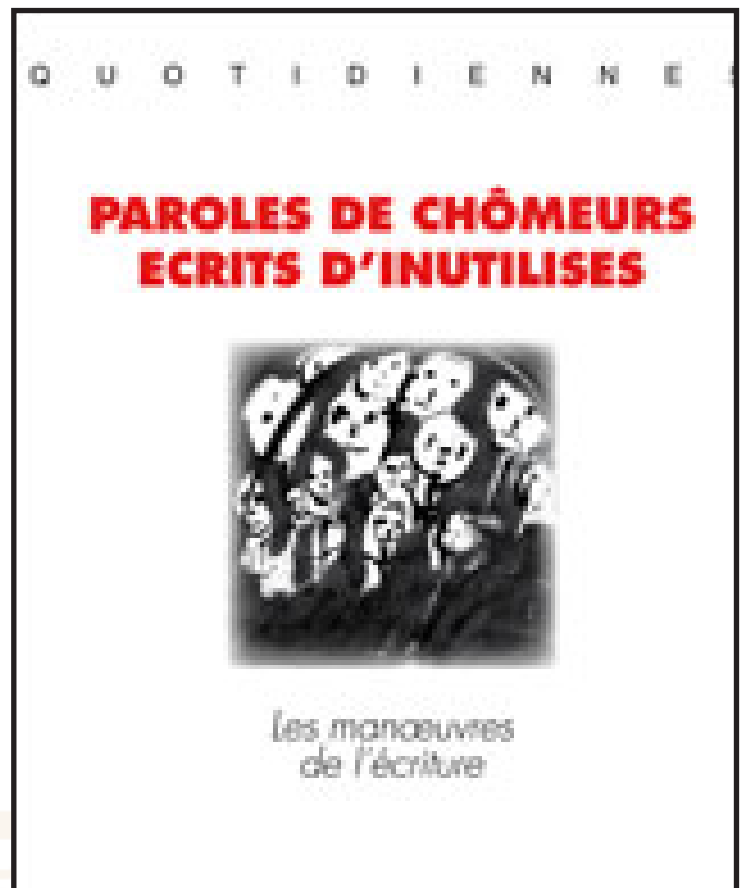
Le théâtre comme outil de conscientisation de nouveaux publics

Alors que par le passé, les organisations syndicales ont essentiellement fait appel à la culture pour défendre l'emploi. De nos jours, certaines des initiatives les plus intéressantes menées de concert par les syndicats et les « artistes » se déroulent dans le champ de la lutte contre le chômage. Bien que celle-ci ne constitue pas à proprement parler un conflit social, il nous paraît important de ne pas l'exclure du champ de notre analyse car la hausse spectaculaire du phénomène au cours des quarante dernières années en fait une donnée aujourd'hui incontournable du champ des revendications syndicales⁴¹. Dès le milieu des années 1970, la



Pochette (partiellement dépliée) du disque « Chansons pointées » réalisées au sein des comités de chômeurs de la CSC à Liège en 1977. (Fonds Fernand Antonioli. Coll. IHOES.)

CSC et la FGTB ont mis en place des structures (appelés « groupes TSE » à la CSC et « commissions TSE » à la FGTB ; TSE signifiant « travailleurs sans emploi ») visant à assurer l'organisation des chômeurs, à défendre leurs droits et à améliorer leur situation, notamment par un accès renforcé aux activités sociales et culturelles. Pour conscientiser ce public souvent en décrochage et difficile à mobiliser, les deux organisations syndicales ont privilégié l'animation théâtrale. Ainsi, par exemple, une animation menée par la Confédération chrétienne dans le cadre de récentes élections sociales a abouti à la création d'un spectacle à Liège. Dans ce cadre, la FGTB recourt elle aussi à des troupes de théâtre-action. Depuis trois ans, la compagnie « Espèces de... » mène un projet avec les travailleurs sans emploi de la région liégeoise. Basé sur la méthode des intelligences citoyennes (dire le juste et l'injuste)⁴², il aboutit chaque année à la présentation d'un spectacle dans le cadre de l'action « C'est juste notre vie... ? ». En province de Luxembourg, la Compagnie Alvéole anime quant à elle un atelier-théâtre qui a donné jour à une série de sketches à la fois corrosifs et percutants présentés lors de diverses manifestations (*La criée aux esclaves*, *Chute de chômeur(s)* ou encore *Z'avez pas vu l'emploi*). Ce processus de création s'est progressivement autonomisé : les comédiens professionnels s'effaçant peu à peu pour laisser la place aux travailleurs sans emploi. Ces animations publiques, captées en vidéo, alimentent le blog de la commission TSE du Luxembourg et sont aussi postées sur YouTube⁴³. La visibilité qui en découle n'est pas pour plaire à tout le monde... Le Forem a récemment fait pression pour occulter le sketch *Z'avez pas vu l'emploi* tourné dans son bureau d'Arlon ! Un autre atelier, d'écriture cette fois, a été mené dans le cadre de la commission wallonne des TSE. L'ouvrage *Paroles de chômeurs, écrits d'inutilisés* regroupe les textes de huit sans-emploi⁴⁴. L'ouvrage a fait l'objet de lectures vivantes et a été distribué lors de la marche européenne contre le chômage, la précarité et les exclusions : un groupe de travailleurs sans emploi de la FGTB Luxembourg a relié à pied, du 11 au 15 octobre dernier, les quelque 100 kilomètres séparant le village de Humain (près de Marche-en-Famenne) de Bruxelles. Au cours de ce périple, un reportage photos et une série d'interviews vidéo de passants ont été réalisés.



Paroles de chômeurs. Écrits d'inutilisés, coll. Les Manoeuvres de l'écriture, Cuesmes, Éd. du Cerisier, 2010.

Les intérimaires constituent un autre groupe cible que la FGTB entend conscientiser. Le clip *Interimmonde* constitue le lancement d'un concours vidéo organisé depuis mi-décembre 2010 par la régionale de Liège-Huy-Waremme autour du thème de l'intérim. Afin de garantir un maximum de visibilité à l'événement, le règlement prévoit que les vidéos soient postées sur YouTube avant d'être projetées lors d'une soirée spéciale.

Un lien culture-conflits sociaux qui s'effiloche ?

Si ces diverses initiatives émanant d'artistes et d'organisations syndicales sont stimulantes et nous rappellent que les mondes du travail et de la culture ne sont pas complètement cloisonnés, il nous faut cependant constater que, comparé à la profusion des années 1970, l'utilisation de la culture dans le champ du conflit social reste relativement confidentielle et qu'elle connaît un net recul. De nombreux éléments peuvent expliquer ce phénomène ; voici à ce sujet quelques-unes de nos réflexions.

Un premier élément concret, est la diminution de la durée des conflits sociaux. L'impact sur le phénomène observé est loin d'être négligeable. Plus les actions sont courtes, plus elles doivent recourir à des moyens rôdés, c'est-à-dire rapides à déployer et ayant fait la preuve de leur efficacité. La culture n'en fait pas partie car elle est incompatible avec la part d'improvisation que requiert un conflit d'une ou deux journées. Par ailleurs, la brièveté du mouvement

rend difficile les marques de solidarité. C'est parce qu'ils s'inscrivaient dans la durée que les conflits des Fonderies Mangé, hier, et de Royal Boch, aujourd'hui, ont été des foyers d'intense créativité artistique.

Un autre élément essentiel est certainement le bouleversement radical de la société, amorcé dès les années 1980 et qui se caractérise par une adhésion croissante aux valeurs néo-libérales, et par son corollaire, la généralisation du sentiment individualiste. Une évolution qui n'a épargné ni les travailleurs, ni les « intellectuels » et qui a contribué à séparer à nouveau les deux sphères. En effet, à mesure qu'elle se réduit comme peau de chagrin, la classe ouvrière cesse peu à peu de fasciner intellectuels et artistes qui lui reprochent par ailleurs son installation dans la société de consommation et sa perte de combativité. Inversement le monde ouvrier prend ses distances avec cette culture « bourgeoise » qui s'avère incapable de le représenter dans la durée. De manière générale, le caractère bouillonnant de la militance intellectuelle de gauche, née dans la foulée de Mai 68, s'estompe peu à peu au fur et à mesure que s'installe un nouvel esprit du capitalisme capable de reprendre à son compte une part importante des demandes d'autonomie formulées dans l'après 68.

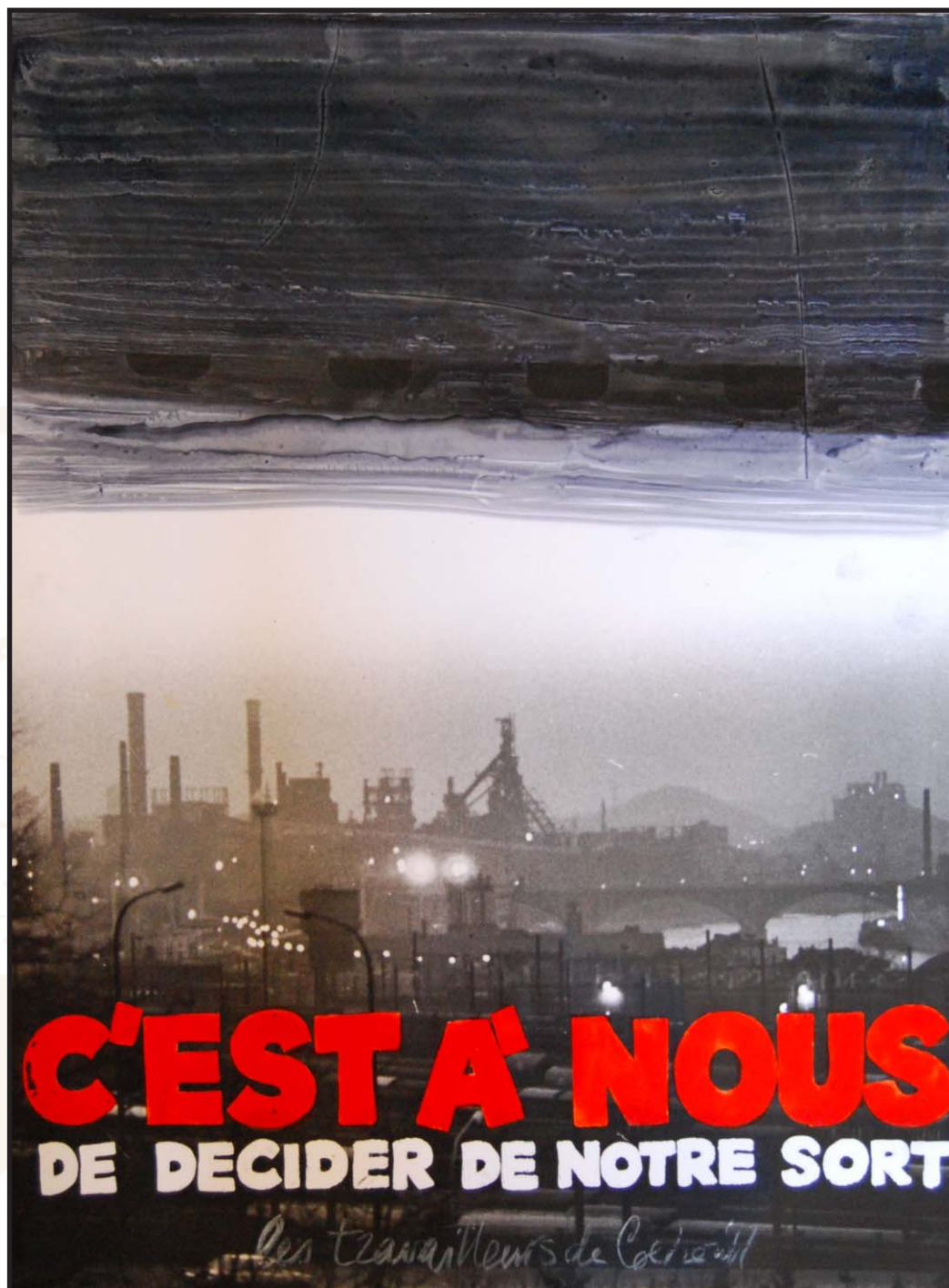
L'essor croissant de la culture de masse contribue lui aussi à creuser le fossé entre le monde du travail et celui des intellectuels et/ou des artistes. En effet, le processus de globalisation qui s'est mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et accentué au cours des trois décennies suivantes, a largement contribué à une uniformisation de la culture autour du modèle américain. Les médias ont joué un rôle déterminant dans ce processus d'appauvrissement. La culture y a de plus en plus été abordée comme une marchandise à vendre. Les analyses de fond de créations, par exemple cinématographiques, ont cédé la place à de courts résumés de contenu accompagnés de cotation sous forme d'étoiles. Soumis à la concurrence des chaînes privées, les télévisions publiques ont progressivement perdu de vue leur mission d'éducation et accueilli à bras ouverts émissions de divertissement, séries télé (essentiellement américaines) et programmes de télé-réalité dans leurs grilles de programmation. Le réalisateur, Bernard Balteau, faisait part récemment des difficultés qu'il avait rencontrées au sein de la RTBF pour obtenir que l'émission *Ce jour-là* consacrée à la grève de 1960-1961, passe en *prime time* ! On assiste à un phénomène de « robotisation » qui a contribué à fausser la représentation que le citoyen lambda se fait de la culture. Celle-ci est de plus en plus assimilée à la seule culture de masse qui entend distraire, mais en aucun cas susciter la réflexion critique et l'émancipation citoyenne. On peut par exemple s'étonner avec la responsable de communication de la Compagnie Alvéole du peu de succès des actions de promotion de *SVP Facteur* auprès des employés des postes. Premiers concernés par la thématique du spectacle, beaucoup d'entre eux auraient prétexté ne pas avoir envie, après leur journée de travail, d'entendre parler des problèmes de la poste !

Il convient d'évoquer enfin le déplacement de la militance vers de nouvelles causes jugées (à tort ou à raison) plus urgentes ou plus fondamentales (droits de l'homme, équilibre Nord-Sud, questions environnementales...). La mondialisation croissante a en effet mené les divers acteurs engagés dans les mouvements sociaux à redéfinir leur stratégie et à internationaliser le combat, la lutte des travailleurs se déroulant dorénavant à une échelle infiniment plus large que celle du simple conflit d'entreprise. Le mouvement altermondialiste se met en place au milieu des années 1990 avec pour objectif de fédérer de manière pluraliste les diverses forces de contestations (mouvement associatif, ONG et... syndicats !). Il incarne cette nouvelle militance dont l'enthousiasme et la créativité n'ont rien à envier à celle des années 1970 et qui s'attaque à de nouvelles formes d'inégalité ou d'injustice. Aujourd'hui, ce sont des causes comme le combat pour la Palestine, le mouvement des sans-papiers, la défense des droits de l'homme, la lutte contre le réchauffement climatique (pour n'en citer que quelques-unes) qui concentrent l'essentiel des contributions artistiques militantes⁴⁵.

Conclusion

Chaque époque comporte ses moyens de luttes privilégiés : si un renouvellement des manières de mener les conflits s'est imposé dans les années 1970, aujourd'hui d'autres pratiques se développent, liées notamment aux techniques de l'information (pétitions sur Internet, blogs...). La crise des *subprimes* et le tsunami économique qui l'accompagne depuis deux ans ont cependant fait réapparaître les formes de conflit plus radicales du passé et entraîné (en Belgique du moins) une résurgence (timide) d'une pratique de lutte soutenue par des artistes. Si modeste soit-il, cet engagement constitue une petite brèche dans le sentiment de défaite et d'isolement partagé par de nombreux militants face à un capitalisme aussi injuste qu'arrogant. La crise des *subprimes* a révélé au grand jour à quel point le système était gangrené par la spéculation et offre ainsi une opportunité historique de remise en question de l'organisation économique de la planète. Pourtant, force est de constater que les mouvements de gauche

n'ont guère saisi cette occasion inespérée. Aux premiers signes de reprises : bourses, banques et entreprises ont replongé sans réserve dans le « tout à la finance ». Le capitalisme aurait-il définitivement triomphé ? La récente mobilisation en Grèce et en Irlande constitue-t-elle les premiers signes d'une riposte plus générale ? Dans ce cas, la culture, comme les autres composantes de la société, aurait une part à prendre au sein de ce mouvement. Les luttes des années 1970 nous ont montré à quel point le décloisonnement des mondes du travail et de la culture a nourri la combativité. Il n'est pas exclu qu'il puisse en être de même demain. Les initiatives évoquées dans cette analyse prouvent en tout cas que certains sont décidés à relever le défi !



Projet d'affiche de Gibbon.

Notes

¹ Éric Geerkens et Ludo Bettens, « Des occupations d'usine à la médiatisation culturelle » in Nancy Delhalle et Jacques Dubois (dir.), *Le tournant des années 1970. Liège en effervescence*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, 2010, p. 62-82 & 303-312.

² Les statistiques de l'Institut national de statistique (INS) indiquent que pour la période 1969-1978, le nombre annuel moyen de conflits en Belgique s'élève à près de 195, alors qu'il n'atteint pas les 54 pour les dix années précédentes. L'année 1976 atteint même (avec 286 conflits) un seuil qui n'avait plus été atteint depuis l'après-guerre. Jean-Luc Degée, *L'évolution des luttes ouvrières en Belgique*, Liège, Fondation André Renard, 1980, p. 11.

³ Entre 1969 et 1977, 47,7 % des conflits en moyenne ont pour motif l'amélioration des conditions salariales. Jean-Luc Degée, *op. cit.*, p. 40.

⁴ Les séquestrations touchent le plus souvent les cadres de l'entreprise en conflit, certains membres de la direction ou du conseil d'administration. C'est le cas notamment aux Bouteilles belges réunies (Jumet, 1975), aux ACEC (Herstal 1976), aux Fonderies Mangé (1976), aux Forges de Ciney (1976) et chez Valfil (1983). Elles peuvent également concerner des responsables politiques ou des édiles communaux (aux Ateliers de la Basse-Sambre en 1976 pour ne citer qu'un exemple) voire même les organisations syndicales (comme dans le cadre du conflit Texter à Alleur, la même année).

⁵ Endommagement de machines lors du conflit Sitel à Wanze (1973), mise à sac du centre médical à la FN de Herstal (1977), dégâts lors d'un mouvement des pompiers liégeois (1983). Ce type d'action est difficile à cerner car le plus souvent clandestin et non revendiqué.

⁶ C'est le cas entre autres à la Centrale nucléaire de Tihange (1976), Lachaussée (Ans-Nessonvaux, 1976), Fabela (Tubize, 1981), Martin-Frère (Verviers, 1981).

⁷ Les grévistes témoignent dans ces actions d'une grande créativité. On notera entre autres la menace de faire exploser le quartier (Salée, 1973), le détournement d'un bus et la mise à flot d'un radeau « SOS Mangé » sur la Meuse (Fonderie Mangé, 1976) ou encore le dépôt de bobines de fil dans le jardin du ministère de l'Emploi et du Travail (Valfil, 1983).

⁸ En 1977 et 1978, un conflit sur six s'accompagne d'occupation (soit au total 64 occupations en deux ans). Jean-Luc Degée, *op. cit.*, p. 52-57.

⁹ La première occupation d'usine en Belgique a été menée par les métallurgistes de Charleroi en 1921. Anne Morelli et José Gotovitch (dir.), *Contester dans un pays prospère : l'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Coll. Études Canadiennes n° 6, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2007, p. 52.

Cette stratégie fut également utilisée par les mineurs de la Petite-Bacnure en 1936, et sous l'occupation, par les travailleurs de Nestor Martin à Haeren. Jean-Luc Degée, *op. cit.*, p. 53.

¹⁰ Rik Hemmerijckx, « Mai 68 et le monde ouvrier en Belgique », in Anne Morelli et José Gotovitch (dir.), *Contester dans un pays prospère. L'extrême gauche en Belgique et au Canada*, Études canadiennes, n° 6, p. 142 ; Jean-Luc Degée, *op. cit.*, p. 52-57.

¹¹ Pour une analyse plus complète des trois cas d'autoproduction en région liégeoise (Val Saint-Lambert, Mangé, Capsuleries de Chaudfontaine) et à leur spécificité, nous renvoyons à l'étude d'Éric Geerkens et Ludo Bettens, *op. cit.*, p. 66-69.

¹² Il est évidemment impossible de dresser ici une liste exhaustive des artistes engagés aux côtés des ouvriers. En ce qui concerne la province de Liège, nous renvoyons au tableau publié en annexe de notre étude qui propose un premier relevé des activités culturelles menées en parallèle à des conflits sociaux. Nancy Delhalle et Jacques Dubois, *op. cit.*, p. 303-312.

¹³ Le conflit du Val-Saint-Lambert est à cet égard particulièrement emblématique, puisque la FGTB y délègue le journaliste Jean-Marie Roberti pour y orchestrer la promotion. Avec succès, il popularisera le conflit à l'étranger, en France notamment (*Le Monde*, *L'Humanité* et *Le Nouvel Observateur* organiseront des ventes de cristal et des hommes politiques tels François Mitterrand et Michel Rocard marqueront leur solidarité avec les travailleurs). Au niveau local, Jean-Marie Roberti profitera du passage de personnalités prestigieuses (Mikis Theodorakis, Catherine Sauvage, Paul Louka, François Béranger) au Centre culturel de Seraing pour organiser des visites de soutien fortement médiatisées.

¹⁴ Kurt Vandaele, « Les statistiques de grèves et leur exploitation », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2079 et Kurt Vandaele, « Les grèves en Flandre depuis 1966 : une région docile en "colère blanche" ? » in Étienne Arcq et al. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 167-187.

¹⁵ Albert Martens et Valeria Pulignano, « Faits de grèves en Belgique 1974-2007 : aspects macroéconomiques et sociologiques. Vers un autre militantisme ? » in *Actualités du dialogue social et du droit de la grève. Journée d'études organisée à la Faculté de droit de l'UCL le 3 octobre 2008, en hommage au professeur Marcel Bourlard*, Waterloo, Kluwer, 2009, p. 28.

¹⁶ Pour une étude plus complète sur l'évolution des grèves, nous renvoyons entre autres vers : Albert Martens et Valéria Pulignano, « Faits de grèves en Belgique 1974-2007... », *op. cit.*, p. 19-41 ; Michel Capron, « L'évolution de la conflictualité dans les relations collectives du travail en Wallonie » in Étienne Arcq et al. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, *op. cit.* ; Jacques Vilroix et Jim Van Leemput, « De evolutie van stakingen en bezettingen sinds de jaren '60 » in Thérèse Beaupain et al., *50 jaar arbeidsverhoudingen*, Brugge, Die Keure, 1989 ; Kurt Vandaele, « Disciplineren, decentralisatie, 'staatsinmenging'... en tertiaalizing. De stakingsevolutie in België na 1970 » in Carl Devos et Patrick Humblet (red.), *Arbeid vs. Kapitaal. Een kwarteeuw staking (srecht)*, Gent, Academia Press, 2007 et Kurt Vandaele, « From the 70s strike wave to the first cyber-strike in the 21st century : strike activity and labour unrest in Belgium » in S. Van der Velden et al. (eds), *Strikes around the World 1968-2005. Case-studies of 15 countries*, Amsterdam, Aksant, 2007.

¹⁷ Il est impossible d'effectuer une comparaison précise entre les années 1970 et 2000 en termes de nombre de jours de grèves en Belgique car le mode de collecte des données a été sensiblement modifié entre les deux époques. Auparavant collectés par l'INS, les chiffres relatifs à la conflictualité émanent dorénavant de l'ONSS où ils ne constituent plus une donnée recueillie en tant que tel mais plutôt une information découlant d'une procédure administrative interne. Néanmoins le trend descendant de la conflictualité en Belgique entre les deux époques ne fait pas de doute.

¹⁸ Comme le fait remarquer Kurt Vandaele, les ouvriers constituent encore actuellement le groupe dominant en matière de conflictualité alors qu'ils ne représentent plus la majorité de la population active salariée. Kurt Vandaele, « Les statistiques de grève... », *op. cit.*, p. 37.

¹⁹ Sur cet aspect, nous renvoyons à : Isabelle Cassiers et Luc Denayer, « Concertation sociale et transformations socio-économiques depuis 1944 » in Étienne Arcq et al. (dir.), *Dynamiques de la concertation sociale*, Bruxelles, CRISP, 2010, p. 73-92 & Michel Capron « L'évolution de la concertation sociale interprofessionnelle » in Étienne Arcq et al. (dir.), *op. cit.*, p. 225-255.

²⁰ La norme salariale impose de comparer les salaires belges à ceux des pays limitrophes (France, Pays-Bas, Allemagne).

²¹ Les grèves dites « sauvages » constituent l'exception à cet égard. Ces grèves sont déclenchées en dehors de toute consigne syndicale et échappent donc au système de concertation sociale. Spontanées, elles répondent le plus souvent à un fait jugé inadmissible par les travailleurs (comme par exemple l'agression d'un conducteur de bus ou récemment le crachat d'un client mécontent sur une employée de Tectéo...).

²² Sur cette question, nous renvoyons à : Aurélie Decoene et al., « Le droit de grève : un droit fondamental remis fondamentalement en cause » in *Actualités du dialogue social et du droit de la grève...*, *op. cit.*, p. 43-66 et Gilbert Demez, « La judiciarisation des conflits sociaux » in Étienne Arcq et al. (dir.), *op. cit.*, p. 487-511.

²³ Le conflit Lempereur (1982) constitue à cet égard une première : le patron n'hésitant pas à faire comparaître les travailleurs en grève devant le Tribunal du travail de Liège et la Justice de Paix de Grivegnée.

²⁴ Voir à ce propos : Filip Dorsemont, « La (non)-conformité du droit belge relatif à l'action collective par rapport à la Charte sociale européenne » in *Actualités du dialogue social et du droit de la grève...*, *op. cit.*, p. 167-202.

²⁵ Il convient toutefois de mentionner que la Belgique a été le théâtre au cours des 20 dernières années de plusieurs conflits atypiques parmi lesquels les occupations de Renault Vilvoorde (1997), de l'usine de tapis LDP à Mouscron (2000), de Volkswagen à Forest et de NGK à Baudour (2006). Par ailleurs de (courtes) séquestrations ont eu lieu entre 2004 et 2006 dans le cadre des conflits AGC Automobile à Fleurus, Ideal Fibre Fabrics à Comines et Eli Lilly à Louvain-La-Neuve. Enfin, nous pouvons évoquer le conflit aux Forges de Clabecq (1997) qui s'est accompagné d'actions spectaculaires (blocage d'autoroute) et a marqué les esprits par sa dureté.

²⁶ Voir à ce propos : Geert Cool, « Le retour des occupations d'entreprises », disponible en ligne (<http://www.socialisme.be/psl/archives/2009/09/27/occupations.html>). Consultation le 15 décembre 2010 et Lenoir et Mercier, « Faut-il menacer pour être écouté ? », disponible en ligne (<http://lenoir-ou-le-noir.over-blog.com/article-faut-il-menacer-pour-etre-ecoute-47919>). Consultation le 29 novembre 2010.

²⁷ Il convient de remarquer que ces divers pays connaissent un taux de syndicalisation nettement plus faible que la Belgique : 7,7% en France, 27,1% en Grande-Bretagne 32,3% en Irlande et 33,4% en Italie (Chiffres OECDE 2008. http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN_DEN&Lang=fr. Consultation le 15 décembre 2010).

²⁸ Pour plus de renseignements sur cette compagnie et ses spectacles, voir <http://www.lacompaniemaritime.be/>

²⁹ Voir <http://www.veroniquevercheval.net/>

³⁰ *Usine occupée : 46 portraits de travailleurs de Royal Boch*, [s.l.], L'Image et L'Écrit, PAC, La Compagnie Maritime, 2009.

³¹ Pour un aperçu du théâtre-action en Belgique, nous renvoyons à : Paul Biot (coord.), *Théâtre-action de 1996 à 2006 : théâtre(s) en résistance(s)*, Coll. Place publique, Cuesmes, Éditions du Cerisier, 2006.

³² Le murga est une pratique de contestation populaire originaire d'Argentine qui mêle carnaval et critique sociale.

³³ En vue d'obtenir une visibilité à leurs actions, les syndicats recourent à des actions « sensationnelles » susceptibles notamment d'attirer l'attention de la presse, friande de « bons clichés » : ainsi par exemple, la distribution gratuite de bière lors du conflit InBev (janvier 2010), lors la Journée de lutte contre la pauvreté, la FG TB a distribué des sacs de pommes de terre sur le marché de la Batte à Liège ou, dans le cadre de la Journée de l'Eau, elle a sensibilisé au droit d'accès à l'eau, en organisant avec les délégués une marche « au bidon ». De leur côté, les délégués CSC n'hésitent pas à se déguiser (en pingouins, ou récemment dans le cadre de la réunion de Cancún, en Mexicains) pour manifester contre le réchauffement climatique. Par leur côté inhabituel, ces actions rappellent les actions spectaculaires des années 1970 mais dans un registre davantage ludique et bon enfant et sans infraction des lois !

³⁴ Il convient de remarquer que le producteur actuel de l'émission concédée à la FG TB (*Regards FG TB*), Giovanni Lentini, a coréalisé à la fin des années 1970 divers documentaires de Canal Emploi sur des usines en conflit (*Kraft, RCA, Kettin*). À noter que *Regards FG TB* fait l'objet d'une édition DVD.

³⁵ La Toile a résolu un problème modifié le champ de la contestation et syndicats et collectifs citoyens ont bien perçu l'énorme potentiel de mobilisation qu'elle représentait. On ne compte plus les innombrables pétitions en ligne. Par ailleurs, les blogs, et les réseaux de sociabilisation en ligne (Twitter ou Facebook) élargissent considérablement le champ de la prise de parole. Alors qu'auparavant seule la contestation menée collectivement avait des chances d'être entendue, de nos jours, n'importe quel citoyen peut via Internet faire part de ses opinions et de ses revendications. On a déjà insisté souvent sur le rôle démocratique joué par le Web dans des pays privés de la liberté d'expression, comme la Chine. Il serait sans doute intéressant de se pencher sur la question de l'impact que l'Internet a dans nos pays démocratiques sur l'engagement citoyen et la mobilisation sociale.

³⁶ Voir par exemple les sites suivants : <http://www.far.be/vitrinevideo/index.html>; <http://www.metallos.be/page/boite-a-outils/videos-dossiers-en-images>; <http://www.csc-en-ligne.be/Actualite/Actions/aperçu.asp>

³⁷ Voir : <http://www.youtube.com/watch?v=m3TSdPAkjhk>.

³⁸ Voir : <http://www.metallos.be/mots-cles/mwb-fgtb>.

³⁹ Voir : <http://www.far.be/hf6/dvd.html> (consulté le 17 décembre 2010).

⁴⁰ Alors que les luttes sociales inspirent régulièrement le documentaire français, en Belgique rares sont les films qui se sont penchés sur des conflits sociaux en cours. Il convient néanmoins de citer deux exceptions notables : *La Vie sexuelle des Belges 3 : Fermeture de l'usine Renault à Vilvoorde* (1999) retrace le conflit (avec occupation) résultant de la décision unilatérale des dirigeants français de Renault de fermer leur siège bruxellois. Dans *Ouvrières du monde* (2000), Marie-France Collard aborde la problématique de la délocalisation et dénonce l'exploitation des travailleurs du Nord comme du Sud. Elle évoque en parallèle le combat mené par les travailleuses de quatre usines Levi Strauss (La Brassée en France et Gits, Wervik et Deurne, en Belgique) contre la fermeture de leur entreprise et les conditions de travail déplorables d'ouvrières du textile en Indonésie (<http://www.liberationfilms.be/spip.php?article52>).

⁴¹ Estimé à 1,9 % en 1970, il est grimpé à 7,3 % en 2008 : chiffres du Bureau du Plan, voir : http://www.plan.be/websites/ftdd_88/fr/r5fr_fichessite735.html (consulté le 15 décembre 2010).

⁴² Pour plus d'information sur cette méthode, voir : Majo Hansotte, *Les intelligences citoyennes : comment se prend et s'invente la parole collective*, Bruxelles-Paris, De Boeck, 2005 et Majo Hansotte, « Le juste, l'injuste et Marcel. Qu'elle fidélité inventive ? » in *Résistance ! Entraînement citoyen. Échanges décalés avec Marcel Deprez*, Seraing, IHOES, 2008.

⁴³ Voir : <http://tseluxembourg.over-blog.com/> (consulté le 17 décembre 2010).

⁴⁴ *Paroles de chômeurs. Écrits d'inutilisés*, coll. Les Manoeuvres de l'écriture, Cuesmes, Éditions du Cerisier, 2010.

⁴⁵ Il est impossible ici de mentionner tous les artistes qui s'engagent quotidiennement dans d'innombrables causes. Nous nous bornerons à citer quelques exemples récents. Ainsi l'action en 2007-2008, « Asseoir l'espoir » (<http://www.asseoirlespoir.be/>) où des chaises décorées par des anonymes et des artistes étaient vendues en vue de financer une école de cirque à Ramallah, en Palestine. Mentionnons aussi le DVD *Traces de luttes – Sans-papiers* (2007) (<http://www.pac-liege.be/index.php/expositions/traces-de-lutte-dvd>), ou encore, les actions menées par la Coalition Climat : *Dance for the Climate*, une chorégraphie collective filmée sur la plage d'Ostende en 2009 (<http://www.coalitionclimat.be/The-Big-Ask-again>) et la manifestation du 28 novembre dernier « Chantez pour le climat », pour laquelle une chanson avait été spécialement composée, *Hey You!*